

Travaux de séminaire en FLE/FLS

Consignes

1. Thématique

La thématique du travail sera en relation avec un cours ou un séminaire appartenant à des modules des plans d'études BA ou MA (cf. le guide de l'étudiant·e pour tous les détails). L'enseignant·e qui accompagne le travail est la personne qui a donné le cours ou le séminaire que vous avez suivi en lien avec la thématique.

Le travail doit obligatoirement contenir des données empiriques recueillies par une recherche personnelle : observation de classe, enquête par questionnaires, enquête par entretiens, analyse comparative de méthodes, de manuels, etc.

2. Suivi pédagogique et évaluation des travaux de séminaire

1. L'étudiant·e demande un rendez-vous à l'enseignant·e pour discuter de la thématique choisie.
2. L'étudiant·e élabore en dialogue avec l'enseignant·e la problématique et le plan du travail.
3. L'enseignant·e donne des conseils sur le plan, la bibliographie, le corpus, la méthode, etc.
4. L'étudiant·e envoie son concept pour validation.
5. Après validation du concept par l'enseignant·e, l'étudiant·e s'inscrit à l'unité d'enseignement sur My Unifr.
6. L'étudiant·e travaille seul·e mais peut demander des commentaires sur quelques parties de son texte.
7. L'étudiant·e s'inscrit à l'examen pour la session à la laquelle il/elle prévoit de rendre le travail.
8. L'étudiant·e rend le travail sous sa forme définitive.
9. L'enseignant·e évalue le travail selon la grille d'évaluation et met la note.
10. L'enseignant·e peut demander à ce que le travail écrit soit présenté à l'oral.
11. L'évaluation et la note sont validées par A. Thomas.

Il est fortement recommandé aux étudiant·e·s BA de suivre les séances de *l'Accompagnement méthodologique des travaux de séminaire*. Les séances ne nécessitent aucune inscription préalable et peuvent être suivies plusieurs fois. Cet accompagnement n'est pas doté de points ECTS. Pour les dates et l'horaire consultez le *Guide de l'étudiant·e BA-SI et BA-Let* sur [Downloads](#).

3. Structure et contenu

- **La table des matières** présente le plan du travail à l'aide des titres et intertitres des différentes parties du travail avec les numéros de pages correspondants.
- **L'introduction** présente brièvement le sujet traité, les raisons du choix du sujet, les objectifs, la méthodologie adoptée et les principales étapes du travail.
- **Le corps du texte** comprend : les concepts-clés du cadre théorique, l'état des lieux de la recherche sur le sujet, le cadre méthodologique (terrain, corpus, méthode d'enquête et méthode d'analyse), les analyses et les résultats.
Votre cadre théorique doit utiliser en partie des références indiquées dans le cours ou séminaire de référence.
- **La discussion** fait la synthèse des principaux résultats, montre les apports et limites du travail, peut ouvrir sur des propositions ou recommandations.
- **La conclusion** peut ouvrir sur des propositions ou recommandations, et sur des modifications possibles de la méthodologie pour améliorer le travail.

La grille d'évaluation (p. 4) présente une liste détaillée des points à traiter.

4. Aspects formels

Longueur : sans compter la page de titre, la table des matières, la bibliographie, les annexes et le corpus :

- BA à 6 ECTS : 7000 – 9000 mots (= environ 15-20 pages)
- MA à 6 ECTS : 9000 – 12 000 mots (= environ 20-25 pages)

La page de couverture doit suivre le modèle figurant à la fin de ce document.

Le tableau d'archivage à la fin de ce document doit être inclus à la page 2 du travail.

L'organisation générale du travail de séminaire doit faciliter la lecture de votre travail et est annoncée par la table des matières après la page de couverture : grandes parties annoncées par un titre, sous-parties par des intertitres avec une numérotation, transitions entre sous-parties et parties principales, en vue d'assurer une cohésion générale de votre texte.

Toute **citation ou référence** au travail d'un·e auteur doit être suivie de la référence bibliographique. **La source doit obligatoirement être indiquée même s'il s'agit d'une source Internet.** La référence est de préférence indiquée dans le texte avec le Nom de l'auteur, date de l'ouvrage (Porcher, 1995) et le cas échéant la page (Porcher, 1995, p. 5). Toute référence dans le texte doit figurer dans la bibliographie à la fin et seules les références citées doivent figurer dans celle-ci. La manière de citer suit les normes de l'APA 7. De même la bibliographie doit être au format APA 7 (style à sélectionner dans Zotero ou EndNote). N'oubliez pas de vérifier les références bibliographiques importées automatiquement car elles comportent souvent des erreurs. Les principaux formats de références sont reportés plus bas.

La bibliographie regroupe toutes les références citées dans votre texte et uniquement celles-ci. Elle ne comprend que les références que vous avez consultées et lues vous-même.

Si vous faites référence dans votre texte à un travail cité par un·e autre auteur·e vous indiquerez dans le texte la référence citée puis la source de la citation comme dans l'exemple ci-après :

Certaines études suggèrent que la redondance (répétition ou élaboration) facilite la compréhension orale en L2 (Field, 2008, cité par Bloomfield et al., 2010, p. 24).

Exemples des principaux formats de références selon APA 7 (APA 7 version française : <https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa>) :

Livre d'auteur ou méthode de langue : Nom de l'auteur, initiale du prénom (date entre parenthèses). *Titre du livre*. Nom de l'éditeur.

Ravazzolo, E., Traverso, V., Jouin-Chardon, E., & Vigner, G. (2015). *Interactions, dialogues, conversations : L'oral en français langue étrangère*. Hachette.

Chesini, C., & Groupe_Auteurs. (2019). *Dis donc! : Französischlehrmittel*. LMVZ.

Article : Nom de l'auteur, initiale du prénom (date entre parenthèses). Titre de l'article. *Nom de la revue* + numéro ou mois de la revue, numéros de page. Adresse doi

Arvidsson, K., Forsberg Lundell, F., & Bartning, I. (2019). Réseaux sociaux et développement linguistique. Une étude de cas en français L2. *Language Interaction and Acquisition*, 10(2), 255-288. <https://doi.org/10.1075/lia.19004.arv>

Chapitre de livre : on ajoute après le titre : In : Initiale du prénom, Nom de l'auteur, *Titre de l'ouvrage* (pages). Nom de l'éditeur.

Thomas, A., Granfeldt, J., & Ågren, M. (2021). Le rôle de l'input. In P. Leclercq, A. Edmonds, & E. Sneeds German (Éds.), *Introduction à l'acquisition des langues étrangères* (p. 333-349). De Boeck Supérieur.

Citation d'un cours ou séminaire :

Keller Gerber, A. (SA 2023). Séminaire BA Linguistique: Outils pour l'analyse des médias. Université de Fribourg

Sites Internet (ou sitographie) :

Institut de plurilinguisme : <https://institut-plurilinguisme.ch/fr> (consulté le 15.12.2023)

Attention : Les documents consultés sur internet dont le nom d'auteur est indiqué doivent figurer dans la liste courante de bibliographie et non sous Sitographie.

Pothier, M. et Demazière, F. (2003). *Multimédias, dispositifs d'apprentissage et acquisition des langues*; <https://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00275185/document>

L'annexe rassemble les documents complémentaires mentionnés dans le texte mais qui n'ont pas été intégrés dans le corps du texte. Ils doivent apparaître en annexe dans l'ordre où ils ont été annoncés dans le texte et être numérotés. Les annexes doivent être tenues au minimum nécessaire et servent de complément d'information.

5. Plagiat

Les règles essentielles pour éviter le plagiat sont décrites dans cette [brochure](#).

La procédure en cas de soupçon de plagiat est décrite à l'art. 21 du règlement pour l'obtention du bachelor et du master à la Faculté des lettres et des sciences humaines.

6. Déclaration sur l'honneur :

Comme dans tout travail menant à une validation, nous vous demandons d'intégrer une déclaration sur l'honneur à la fin de votre travail de séminaire. Toute aide extérieure y compris les outils impliquant de l'intelligence artificielle doit être mentionnée (les parties concernées seront signalées). En outre, le recours à l'aide de tiers pour la relecture et les corrections de langue doit être mentionné en venant à la déclaration sur l'honneur selon le modèle ci-après.

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné-e déclare sur l'honneur avoir préparé personnellement le travail rendu. Celui-ci n'a pas d'autres sources que celles que j'ai indiquées systématiquement dans le texte (avec les citations entre guillemets) et dans les références bibliographiques.

Lieu :

Date :

Nom et prénom :

Signature :

- J'ai eu recours à un outil d'intelligence artificielle au cours de la conception et de la rédaction de ce travail pour les parties suivantes du texte :

- J'ai eu recours à l'aide de tiers (humain ou outil d'intelligence artificielle) pour la relecture / correction des parties suivantes du texte :

7. Validation du travail écrit par un oral :

Dès janvier 2025, une présentation orale peut être demandée par l'enseignant·e. La présentation comprend dix minutes d'exposé du travail de séminaire (avec ou sans soutien visuel de type ppt) et dix minutes de discussion. La présentation orale sert à valider le travail écrit. La présentation se passe en présence de l'enseignant·e qui a dirigé le travail et d'un·e assesseur·e.

6. Grille d'évaluation travail de séminaire en FLE

Critères d'évaluation	Commentaires	Points
Introduction : <ul style="list-style-type: none"> Sujet traité Raisons du choix / motivation scientifique Objectifs Annonce de la méthodologie adoptée 		___/10
Partie théorique : <ul style="list-style-type: none"> Présentation des concepts-clé du cadre théorique État des lieux de la recherche sur le sujet Question(s) de recherche 		
Cadre méthodologique : <ul style="list-style-type: none"> Terrain, corpus Méthode d'enquête Méthode d'analyse 		___/60
Partie empirique ou pratique : <ul style="list-style-type: none"> Présentation des données Analyse Résultats 		
Discussion et conclusion : <ul style="list-style-type: none"> Synthèse des résultats Retour à la question de recherche Apports Limites (Propositions) 		___/10
Aspects formels : <ul style="list-style-type: none"> Références dans le texte selon consignes Bibliographie selon consignes (APA) Titre Table des matières Page de couverture Respect de la longueur 		___/10
Aspects linguistiques : <ul style="list-style-type: none"> Qualité du français Structuration du texte (enchaînement, argumentation) 		___/10
Total		___/100

Barème

Points	Note
100-92	6
91-84	5.5
83-76	5
75-68	4.5
67-60	4

Points	Note
59-52	3.5
51-44	3
43-36	2.5
35-28	2
27-20	1.5
19-0	1

Toute-s les enseignant-e-s de l'unité FLE ont accès aux travaux de séminaire. Le tableau suivant doit être placé en p. 2 du TS pour en permettre une indexation dans la base interne.

Eléments nécessaires à l'archivage du TS dans la base du domaine	
Titre	
Nom	
Prénom	
N° d'étudiant-e	
Catégorie	<input type="checkbox"/> Linguistique <input type="checkbox"/> Didactique <input type="checkbox"/> Interculturel
Accompagné par	
Semestre	SA : SP :
Niveau	<input type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master
Résumé <i>150 mots maximum</i>	
5 mots ou concepts-clés	(p.ex. : lexique, sciences cognitives, CECRL, littérature, jeu de société...)